



L'équipe : Gilles DUVAL - Maria MARTINS-DAEMS - Catherine DELEPINE - Francis BOISVIEUX - Joëlle MEUNIER - Laurette BENEUF

## AUGMENTATION, PROMOTION COMMISSION DE RECOURS

Le 18 décembre 2001, un accord a été signé entre la Direction Générale et l'ensemble des organisations syndicales de BNPPARIBAS instituant une Commission Paritaire de Recours en matière de révision des situations individuelles. Cette commission qui se substitue à la Commission d'Avancement dite « Article 60 » (ancienne Convention Collective), est compétente au plan national pour examiner la situation des salariés qui prétendent à une révision de leur situation. Cette commission (où siègeront deux représentants FO) se tient une fois par an au mois de septembre.

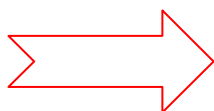
- ✘ SI VOUS JUGEZ QUE VOTRE QUALIFICATION OU VOTRE COMPETENCE EST INSUFFISAMMENT RECONNUE,
- ✘ SI DES « PROMESSES » N'ONT PAS ETE TENUES,
- ✘ SI VOUS AVEZ ETE « OUBLIES »,
- ✘ SI VOUS REMPLISSEZ LES CONDITIONS CI-DESSOUS :

↳ Pour un changement de niveau (promotion) :

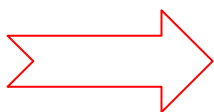
Tous les techniciens jusqu'au niveau F inclus qui n'auraient pas changé de niveau sur une période d'activité professionnelle rémunérée de 6 ans. Pour un technicien de niveau G, la période est portée à 8 ans, pour un cadre de niveau H ou I à 10 ans.

↳ Pour une demande d'augmentation individuelle :

Tous les techniciens et les cadres de niveau H et I sous réserve qu'ils n'aient pas bénéficié d'une révision de situation (promotion et/ou augmentation) au cours d'une période d'activité professionnelle rémunérée de 5 ans précédant la demande.



DEMANDEZ A BENEFICIER DE CE RECOURS.  
UNE LETTRE MOTIVANT VOTRE DEMANDE  
DEVRA ETRE ADRESSEE DIRECTEMENT OU  
PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN DELEGUE  
DU PERSONNEL A VOTRE DIRECTION.



Au dos de notre Bulletin d'information,  
Le modèle de lettre que vous devez adresser à votre direction.

**MODELE DE LETTRE À ADRESSER A VOTRE DIRECTION AVANT LE 30 JUIN 2009  
POUR DEMANDER A BENEFICIER DE LA COMMISSION DE RECOURS**

*Paris, le*

*2009*

*Monsieur le Directeur  
du Groupe*

*Votre nom :  
Votre n° d'agent :  
Votre Groupe :  
Votre Agence ou Service :*

*Monsieur le Directeur,*

*Conformément aux dispositions de l'accord du 18 décembre 2001, je demande que mon dossier soit soumis à la commission paritaire de recours en matière de situations individuelles qui siègera en septembre 2009.*

*Je travaille depuis près de X années à BNP PARIBAS, et depuis X années, je suis au niveau X où je n'ai pas bénéficié d'augmentation.*

*En effet,... (Justification de la demande - A rédiger avec votre délégué si vous le souhaitez).*

*En conséquence, je vous saurais gré de bien vouloir transmettre mon dossier à M. le Directeur des Ressources Humaines Groupe.*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression des mes sentiments distingués.*

**L'EQUIPE FO EST A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS AIDER DANS VOTRE DEMARCHE**

**☎ 01 40 14 45 19**



***Gilles***



***Maria***



***Catherine***



***Francis***



***Joëlle***



***Laurette***